



## École Saint-Zotique

4841, avenue Palm  
Montréal (Québec) H4C 1Y1  
Téléphone : (514) 596-5905  
Télécopieur : (514) 596-3435

### Conseil d'établissement École Saint-Zotique Procès verbal du mercredi 20 février 2013

#### **Étaient présents :**

Alain Provost	Directeur d'école
Rachel Demers	Service de Garde
Isabelle Filion	Enseignante
Yves Germain	Enseignant
Philippe Tétreau	Enseignant
Damaris Ayong	Parent
Christopher Hall	Parent
Anne-Marie Émond	Parent
Sophie Boucher	Parent
Julie Sauvageau	Parent
Julie Mercure	La Source

#### **Étaient absents :**

Christiane Isabelle	Secrétaire
---------------------	------------



**1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour**

Il y a eu lecture de l'ordre du jour. Madame Ayong ajoute un varia à l'ordre du jour. Madame Boucher propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-02-20-90**. La résolution stipule ce qui suit : «Le conseil d'établissement décide d'adopter l'ordre du jour proposé».

La résolution **CÉ-2013-02-20-90** est **adoptée à l'unanimité**.

**2. Vérification du quorum (art. 61, LIP)**

Il y a quorum pour tenir la réunion.

**3. Parole au public (art. 68, LIP)**

Il n'y a pas de représentants du public à la réunion.

**4. Suivi au procès-verbal du 23 janvier 2013**

Les modifications à apporter au procès-verbal du 23 janvier sont identifiées. Un document contenant toutes les modifications est remis à Madame Sauvageau.

Madame Sauvageau confirme que la salle pour le souper-spectacle a été réservée au C.R.C.S. St-Zotique. Monsieur Hall fait le suivi sur le comité de parents du service de garde. Le comité sera formé au retour des vacances de la relâche et fera le tri des commentaires reçus en en fera part à Mme Demers. Les rencontres sont fixées au mercredi matin à 8h00. M. Hall enverra un courriel à Mme Demers pour confirmer la date de la première réunion.

Monsieur Provost confirme que Madame Isabelle sera en arrêt de travail jusqu'au retour de la relâche. Le salaire de Barbara Brisson, la nouvelle secrétaire, est assumé par l'école.

Monsieur Provost confirme que le projet de chorale est en discussion avec Monsieur Luc Therrien.

Le suivi au plan de lutte contre l'intimidation est à l'ordre du jour de la présente réunion et sera discuté plus loin.



**5. Approbation du procès-verbal du 23 janvier 2013 (art. 69, LIP)**

Monsieur Germain propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-02-20-91**. La résolution **CÉ-2013-02-20-91** stipule ce qui suit : « Le procès verbal du 23 janvier 2013 est approuvé ».

La résolution **CÉ-2013-02-20-91** est **adoptée à l'unanimité**.

**6 Mot de la présidente**

Rien à signaler

**7. Mot de la direction**

M. Provost doit faire 3 prévisions de clientèles en prévision de l'organisation scolaire 2013-2014. La 1<sup>ère</sup> a été soumise il y a deux semaines. En avril et en début d'année prochaine les deux autres prévisions seront envoyées. Monsieur Provost prévoit le même nombre d'élèves que cette année, soit 200 élèves.

La remise 2e bulletin est prévue pour le 13 mars prochain via la pochette de l'agenda de chaque élève. Le calendrier scolaire indique le 28 février mais nous aurions dû y lire : étape terminée le 28 février et remise de bulletins le 13 mars.

La semaine institutionnelle du français se déroulera du 25 au 29 mars prochain. Le 25 mars une pause lecture est prévue entre 10h45 et 11h00. Les élèves se regrouperont pour une pause lecture au gymnase. Chaque école est encouragée à mettre sur pied différentes activités. L'école organisera un concours de chansons en classe. Les groupes les chanteront à l'entrée en classe après les récréations.

Finalement, la politique concernant la présence de parents le matin dans la cour d'école est maintenant respectée. Il y a moins de parents qui s'imposent dans la cour d'école.

**8. Budget annuel de fonctionnement (art. 66, LIP)**

L'OPP a demandé le financement d'un atelier Boite à Lunch. Madame Boyer soumet au CÉ une demande de financement pour cette activité. Cette activité a pour but d'aider les parents à préparer des lunchs santé en 15 minutes. Le coût est de 60\$ plus le coût des produits selon le nombre de participants. Le coût est évalué à environ 150\$. Le CÉ a un budget de 400\$ pour ce type d'activité.



Monsieur Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-02-20-92**. La résolution **CÉ-2013-02-20-92** stipule ce qui suit : « La demande de financement de l'activité boîte à lunch de l'OPP est approuvée. ».

La résolution **CÉ-2013-02-20-92** est adoptée à l'unanimité.

Madame Sauvageau soumet un projet cabane à sucre pour la fin mars ou le début avril. La Fondation verra à financer un projet de tire sur la neige. La faisabilité du projet est à confirmer.

<b>9.</b>	<b>Feuille de diffusion aux parents du plan de lutte visant à contrer l'intimidation et la violence à l'école (art. 75.1, LIP)</b>
-----------	--

Monsieur Provost présente les activités de la semaine de lancement officiel pour contrer la violence. Une subvention a été obtenue pour réaliser les activités de la semaine. À cela s'ajoutera un atelier de philosophie pour les 3<sup>e</sup> année avec Mme Filion. Il y aura également des ateliers sur le phénomène de l'intimidation. Les parents sont invités au dévoilement de la banderole et aux activités d'après-midi. Les mêmes règlements seront appliqués aux parents qui intimident ou sont violents avec le personnel ou les enfants.

Lors de la conférence de M. Omalosanga le 22 mai, 4 ballons de basket seront tirés parmi les enfants.

Monsieur Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-02-20-93**. La résolution **CÉ-2013-02-20-93** stipule ce qui suit : « Les activités de la semaine pour la lutte à l'intimidation et à la violence sont approuvées. ».

La résolution **CÉ-2013-02-20-93** est adoptée à l'unanimité.

<b>10.</b>	<b>Approbation de sorties éducatives (art. 87, LIP)</b>
------------	---

M. Germain présente une sortie prévue le 12 mars prochain qui permettra à ses élèves de visiter les coulisses de la place des arts, les costumiers et les metteurs en scène. Le diner est gratuit. Madame Sophie Boucher propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-02-20-94**. La résolution **CÉ-2013-02-20-94** stipule ce qui suit : « La sortie à la Place des Arts du 12 mars est approuvée. ».

La résolution **CÉ-2013-02-20-94** est adoptée à l'unanimité.



## École Saint-Zotique

4841, avenue Palm  
Montréal (Québec) H4C 1Y1  
Téléphone : (514) 596-5905  
Télécopieur : (514) 596-3435

Le 21 février une sortie au Musée Pointe-à-Callières est organisée par école montréalaise. Les élèves iront voir « Les 13 lunes des amérindiens ». Le transport scolaire est inclus. Monsieur Christopher Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-02-20-95**. La résolution **CÉ-2013-02-20-95** stipule ce qui suit : « La sortie au musée Pointe-à-Callières du 21 février est approuvée. ».

La résolution **CÉ-2013-02-20-95** est **adoptée à l'unanimité**.

Les groupes 31 et 32 sont invités par l'école Montréalaise au musée du Commerce de la Fourrure à Lachine le 11 avril en avant-midi et le 31 mai en après-midi. Le transport est inclus. Madame Sophie Boucher propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-02-20-96**. La résolution **CÉ-2013-02-20-96** stipule ce qui suit : « Les sorties au musée du Commerce de la Fourrure de Lachine sont approuvées. ».

La résolution **CÉ-2013-02-20-96** est **adoptée à l'unanimité**.

### 11. Activités de la Fondation

Madame Sauvageau confirme que la planification du Zumbathon du 16 mars 2013 va bien. De nombreux certificats-cadeaux ont été recueillis par les parents. Madame Sophie Boucher ajoute 2 billets pour le Musées des Beaux-Arts. Monsieur Provost contactera l'École Polytechnique et le C.R.C.S. St-Zotique pour demander une semaine de camp de jour gratuite pour un élève.

Le souper-spectacle prévu le 25 mai prendra place au C.R.C.S. St-Zotique dans le grand gymnase. La publicité indiquera que du vin et de la bière seront vendus sur place. Madame Sauvageau demandera des soumissions pour le repas et autres accessoires nécessaires à l'organisation du repas.

### 12. Mot de la déléguée au comité de parents du réseau ouest

Madame Anne-Marie-Émond rapporte que lors de la réunion du 12 février dernier, les parents ont proposé de faire une trousse d'accompagnement pour les parents d'élèves. Les commentaires et suggestions des parents du CÉ peuvent être envoyés à Madame Émond avant le 25 mars à [amemond@colba.net](mailto:amemond@colba.net).

Un exercice de consultation a lieu au sujet des maternelles 4 ans. Monsieur Philippe Tétreau et Madame Francine se sont fait approchés pour un échange sur la question à Québec. On y discutera de la pertinence de l'offrir obligatoirement ou non dans toutes les écoles, à temps plein ou partiel, etc.



## École Saint-Zotique

4841, avenue Palm  
Montréal (Québec) H4C 1Y1  
Téléphone : (514) 596-5905  
Télécopieur : (514) 596-3435

Madame Émond ajoute que le CÉ doit présenter un candidat bénévole pour le prix d'implication par les parents avant le 28 février. La direction propose un candidat pour le prix Merci.

En lien avec le projet sur la qualité de l'air dans les écoles de la CSDM, Madame Émond fera suivre de l'information aux intéressés à ce sujet.

### **13. Mot des représentants du personnel enseignant**

Monsieur Philippe Tétreau confirme que l'esprit d'équipe est bon et que tout va bien.

### **14. Mot de la représentante du service de garde**

Madame Rachel Demers annonce que les choses vont de mieux en mieux. Les objectifs fixés sont atteints. Madame Demers rappelle que le service de garde n'a pas accès aux sorties des écoles Montréalaises. Les sorties du service de garde sont donc plus dispendieuses et doivent avoir un côté ludique... Madame Demers a reçu de très bons commentaires des parents sur les sorties des journées pédagogiques passées.

Madame Demers confirme que les Relevés fiscaux sont faits. Les coupons pour les prochaines journées pédagogiques seront envoyés sous peu.

### **15. Mot de la représentante de la communauté**

Madame Julie Mercure annonce que la Clé de la persévérance a été un succès. Plus de 100 clés ont été remises en 4 jours. La Source a reçu en commandite des billets de cinéma. La majorité des élèves inscrits sont assidus. Finalement, Réseau réussite Montréal est venu filmer des capsules avec les enfants. Madame Julie Mercure va envoyer le lien lorsque disponible sur youtube.

### **16. Varia**

L'an dernier, Madame Damaris Ayong avait apporté un repas africain dans le cadre de la semaine des enseignants sur l'heure du lunch. Cette année, elle propose d'apporter un souper pour le CÉ. La prochaine rencontre est fixée au 27 mars à 18h00 et l'ordre du jour sera raccourci.



## École Saint-Zotique

4841, avenue Palm  
Montréal (Québec) H4C 1Y1  
Téléphone : (514) 596-5905  
Télécopieur : (514) 596-3435

### 17. Levée de l'assemblée

Madame Isabelle Fillion propose la levée de l'assemblée.

La réunion prend fin à 20h30.

**Approuvé à la séance du conseil d'établissement du 27 mars 2013.**

Le directeur,

Alain Provost

La présidente,

Damaris Ayong